

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : karen-girard-cssp-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/88c665c8fee3d073cd2634ee>

Date d'obtention : 2025-06-17 19:31:34

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il faut d'abord parler à l'auteur du signalement et à la victime et leur faire sentir qu'ils font partie de la solution.

Il faut ensuite évaluer l'incident à l'aide de la grille d'évaluation, en adoptant un ton réconfortant et en évitant de porter un jugement. La troisième étape consiste à vérifier l'information en demandant d'abord à la victime s'il y a d'autres personnes au courant et vérifier les informations auprès de ces personnes impliquées, seul à seul, une personne à la fois, en complétant à nouveau avec eux, la grille d'évaluation. Il faut les sensibiliser à l'importance de ne plus parler de l'incident à quiconque, afin de protéger la vie privée de la victime.

Suite à ces trois premières étapes, on évalue si la situation était un acte malveillant ou criminel. Si c'est le cas, on contacte le service de police sans compléter la grille d'évaluation avec l'instigateur. Si on croit qu'un appareil renferme du contenu s'apparentant à de la pornographie juvénile, on le confisque, on le place dans le sac scellé et on le remet à la police. Faire un signalement à la DPJ, dans le cas d'un acte malveillant ou criminel.

Si on évalue que l'instigateur a agi impulsivement et sans intention malveillante, on parle avec lui pour obtenir sa version des faits. Pour un acte impulsif, on communique avec les policiers suite aux interventions, et on leur remet les appareils confisqués dans les sacs scellés. On communique également avec les parents des jeunes impliqués dans la situation.

Lorsque les interventions sont transférées au service de police, dans les deux cas, l'école n'intervient plus dans une situation, car l'établissement et les intervenants ne sont pas mandataires du service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

L'importance de compléter le questionnaire avec toutes les personnes impliquées afin de bien établir s'il s'agit d'une situation de sexto ou pas, s'il s'agit d'un acte criminel ou malveillant ou d'un acte impulsif, si la situation s'applique ou sein de l'école ou plutôt à l'extérieur, sans lien avec l'école. En prenant le temps de questionner les jeunes impliqués (sauf l'instigateur dans le cas d'acte criminel ou malveillant) les intervenants de l'école peuvent recueillir les informations auprès de toutes les personnes avant de transférer les informations et les appareils confisqués au service de police. Dans le cas d'une personne majeure impliquée, on termine les interventions avec les jeunes impliqués, mais c'est le service de police qui poursuit les investigations en lien les actes criminels.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La façon d'aborder la jeune victime avec un grand souci de bienveillance et avec une approche dénuée de jugement, peu importe la situation, est vraiment importante et demande, selon moi, une grande délicatesse. La protection de la victime et des autres jeunes impliqués est également une étape très importante et délicate.